

SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2024

@////Acte/Délibération financière@

Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s) : Mme BAILLET SUDRE - Mme MAZARS - M. BATTAS - M. BOUGES
M. MAZUC - M. MONTOYA

Pouvoir(s) : Mme MIRAL à M. MAZUC

Excusé(es) : Mme MIRAL

Assiste(nt) à la réunion :

M. BULTEL - Directeur Général
Mme DARDEVET - Responsable Gestion Locative
Mme GUIBBAL - Service Finances
Mme RECH - Assistante de direction
M. SIRVAIN - DST / DGA

- 547 - OPERATIONS DE TRESORERIE

Le Conseil d'Administration doit être prévenu des opérations de trésorerie générant des mouvements importants.

Le Bureau est informé des mouvements de trésorerie suivants sur les comptes Caisse d'Épargne :

- . le 11 octobre 2024, un virement de 2 340 000 € a été effectué du compte courant vers le livret A ;
- . le 11 octobre 2024, un virement de 570 000 € a été effectué du compte locataires vers le livret A ;
- . le 17 octobre 2024, un virement de 140 000 € a été effectué du compte locataires vers le livret A ;
- . le 22 octobre 2024, un virement de 2 300 000 € a été effectué du livret A vers le compte courant ;
- . le 25 octobre 2024, un virement de 250 000 € a été effectué du compte locataires vers le courant ;
- . le 31 octobre 2024, un virement de 8 000 000 € a été effectué du compte courant vers le livret A ;
- . le 13 novembre 2024, un virement de 320 000 € a été effectué du compte locataires vers le livret A ;
- . le 13 novembre 2024, un virement de 250 000 € a été fait du compte locataires vers le courant ;
- . le 15 novembre 2024, un virement de 100 000 € a été effectué du compte locataires vers le livret A ;
- . le 15 novembre 2024, un virement de 500 000 € a été effectué du compte courant vers le livret A ;
- . le 27 novembre 2024, un virement de 270 000 € a été effectué du compte locataires vers le compte de gestion Caisse d'Épargne.

Le Bureau est aussi informé du mouvement de trésorerie suivant :

- . le 15 novembre 2024, un virement de 97 500 € a été effectué du compte de gestion Banque Postale vers le compte de gestion Caisse d'Épargne.

Cette délibération sera portée, via le compte-rendu de la réunion du Bureau, à la connaissance du prochain Conseil d'Administration, pour la parfaite information des administrateurs.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Le Président,
Acte dématérialisé

Publiée le :

03 DEC. 2024

SÉANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2024

@///Acte/Délibération financière@

Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s) : Mme BAILLET SUDRE - Mme MAZARS - M. BATTAS - M. BOUGES
M. MAZUC - M. MONTOYA

Pouvoir(s) : Mme MIRAL à M. MAZUC

Excusé(es) : Mme MIRAL

Assiste(nt) à la réunion :

M. BULTEL - Directeur Général
Mme DARDEVET - Responsable Gestion Locative
Mme GUIBBAL - Service Finances
Mme RECH - Assistante de direction
M. SIRVAIN - DST / DGA

- 548 - PREPARATION BUDGET 2025

La Direction Générale présente le projet de budget, construit sur les orientations budgétaires votées le 24 octobre 2024.

La discussion porte essentiellement sur la vente HLM, soutenue par les différents orateurs. Monsieur Bouges évoque l'intérêt de la vente en bloc en prenant l'exemple de la résidence Val St Jean ; Monsieur Bultel explique que les ventes en bloc, si elles apportent effectivement un apport rapide de trésorerie, ne sont pas optimales car les biens les moins intéressants sont rendus au bailleur si l'opérateur ne trouve pas d'acheteur. Un point d'incertitude concerne la réduction de loyer de solidarité, dont une éventuelle diminution pourrait être compensée par une baisse du lissage. Les membres du bureau sont informés du débat en cours au gouvernement sur ce sujet, et entendent la nécessité de ne pas en tenir compte sur le budget, tant qu'aucune décision n'est arrêtée.

Sur un plan technique, les parties prennent connaissance de la volonté de la Direction de coller à la sincérité du projet de budget, au travers de deux corrections à apporter. D'abord sur la production immobilisée dont il s'agit d'ajuster les taux à la moyenne de la SAC et à la complexité réelle des opérations de maîtrise d'ouvrage depuis quelques mois. Ensuite sur l'intégration des travaux prévus sur le confort électrique, dont le volume et la nature justifient qu'ils soient placés en investissement. Ces décisions feraient l'objet d'une délibération en CA, qui aura pour conséquence de modifier la rédaction de l'annexe littéraire.

En matière de charges financières, Monsieur Mazuc rappelle le décalage entre la baisse du taux du livret A, et sa traduction dans les comptes n+1, soit en 2026. Il rappelle que les ventes exceptionnelles liées à la vente HLM intégreront structurellement l'exploitation dans les années à venir, mais que l'impact d'une vente comme celle du FJT, quant à elle, ne se reproduit pas, pour compenser des baisses de ressources.

Enfin, Monsieur Montoya évoque l'importance d'aborder la question des ressources de moyen et long terme dans le cadre de la nouvelle CUS, avec notamment la réflexion à lancer sur un futur Projet de Rénovation Urbaine n°3.

Les membres du Bureau étudient et valident à l'unanimité les grandes lignes du projet de budget qui sera présenté au Conseil d'Administration du 17 décembre 2024.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Le Président,
Acte dématérialisé

Publiée le :

03 DEC. 2024



RODEZ AGGLO
HABITAT *oph*